



Association loi 1901  
Crèche à domicile  
Spécialiste de la garde partagée  
Prise en charge de l'enfant vulnérable

**COURRIER AVRIL 2018**  
**À L'ATTENTION DES FAMILLES ET DES INTERVENANTES À DOMICILE**

**☞ ASSEMBLEE GENERALE (Rappel pour les parents adhérents) :**

L'assemblée générale de l'association se tiendra le **jeudi 12 avril 2018 à 19H00** à la Maison de la citoyenneté de la Roseraie (vous avez reçu l'invitation par e-mail où vous sont précisés l'adresse et les moyens d'accès). Certains parents nous ont déjà fait un retour pour nous dire s'ils pouvaient venir ou non. Si vous ne l'avez pas encore fait, merci de nous tenir au courant afin que nous puissions nous organiser, notamment pour la préparation d'un buffet!

Nous rappelons que nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous pour cet événement qui vous permettra de mieux connaître le fonctionnement de notre association et le travail que nous effectuons, de discuter des résultats de notre enquête de satisfaction distribuée à nos adhérents fin 2017, mais aussi de joindre l'utile à l'agréable puisque nous mettons également en œuvre nos talents culinaires pour vous régaler au cours de cette soirée décontractée et conviviale...

**☞ FORMATION :**

Ce mois-ci a lieu le module IV du 09 au 13 avril, au programme la psychomotricité et la créativité !

Voici le [planning du module IV](#).

Merci à toutes les intervenantes qui ont pris le temps de répondre au questionnaire concernant la formation. **Deux réunions sont programmées les samedi matin 14 avril et 05 mai, à 10h. Elles seront suivies d'un moment festif, autour d'un repas partagé. Merci de bien vouloir vous inscrire à l'une de ces 2 dates.**

**Outre l'information sur la formation, ces rencontres seront également un moment pour partager autour de la posture professionnelle, c'est pour cela que nous les avons rendues obligatoires.**

**☞ ATTESTATIONS FISCALES et DECLARATION D'IMPOTS sur les revenus 2017 :**

**Pour rappel : les attestations fiscales sont disponibles !**

**\*CRECHE AND DO :** Nous venons de vous envoyer celle-ci par e-mail. Elle concerne l'adhésion annuelle et les cotisations mensuelles versées à l'association. La somme devra être cumulée avec les autres frais concernant le coût de la garde (voir attestations PAJEMPLOI, CESU, URSSAF Toulouse). Nous tiendrons l'original à votre disposition si besoin puisque vous n'avez plus l'obligation de transmettre cette attestation aux impôts.

**\*PAJEMPLOI :** Vous pouvez télécharger votre attestation fiscale sur votre espace employeur pour ce qui concerne les salaires nets, les charges et les frais de transport public versés en 2017.

Pour les renseignements concernant les impôts (que déclarer, où noter les frais de garde...), vous pouvez consulter le site de PAJEMPLOI :

<http://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil/employeur-dassistante-maternelle/je-remunere-et-je-declare/mon-attestation-fiscale.html>

\*CESU : Cette attestation est également disponible (attention : le document est intitulé **ATTESTATION 2017...**). Pour les infos concernant le CESU :

<https://www.cesu.urssaf.fr/info/accueil/question-du-moment/comment-et-quand-obtenir-mon-att.html>

\*URSSAF : Pour ceux qui sont à l'URSSAF de Toulouse, elle doit vous être envoyée par courrier.

### **☞ AUGMENTATION DES AIDES CMG au 1<sup>er</sup> avril 2018 :**

Les infos ne figurent pas encore sur le site de la CAF. Il devrait y avoir une augmentation de 1% du complément de libre choix de mode de garde. Nous vous confirmerons ces chiffres dès parution...

### **☞ MODIFICATIONS / FINS DE CONTRATS en été ou à la rentrée scolaire :**

**Pour les parents** (surtout ceux qui ont un(e) intervenant(e) qui aura 2 ans d'ancienneté en juin), **il est nécessaire de nous contacter rapidement** si vous envisagez des modifications d'horaires à la rentrée de septembre ou une fin de contrat. En effet, certains enfants feront leur première rentrée scolaire et il faudra faire éventuellement des simulations de coût (si vous envisagez de réduire vos horaires ou si la garde groupée s'arrête) et vous transmettre la procédure de licenciement à suivre si votre salarié(e) refuse cette modification ou si vous n'avez plus du tout besoin de garde à domicile.

**En cas de fin de contrat, les délais à respecter peuvent être longs** : minimum 15 jours de procédure + jusqu'à 2 mois de préavis hors congés pour les salariées qui ont plus de 2 ans d'ancienneté. Par ailleurs, comme le contrat doit s'arrêter au dernier jour de travail (donc pour certains fin juin/début juillet) et non à la fin d'une période de congés, il faut donc se préoccuper rapidement ces questions.

**Du côté des intervenantes** dont le contrat va s'arrêter, nous vous conseillons de **prendre rdv avec Frédérique DOUSSET** à partir de début mai pour faire un bilan de votre activité et un point sur vos projets professionnels si vous souhaitez continuer à travailler avec notre association.

### **☞ PROGRAMME DES ATELIERS :**

Voici le programme des différents ateliers pour le mois d'avril:

#### **☞ Les ateliers d'éveil sensoriel pour les Bébé**



➤ **Mercredi 23 mai : 10h00 : Les Goûteurs**

➤ **Jeudi 24 mai : 10h00 : Les Rêveurs**

#### **☞ Les ateliers Découvertes**

- **Jeudi 5 avril : Les Grimpeurs** : Atelier sensori-moteur (Centre social de Jolimont)
- **Vendredi 6 avril : Les Manipulateurs** : Stands autour des « Odeurs et du Goût »
- **Jeudi 12 avril : Les Manipulateurs**: Atelier sensori-moteur (Centre social de Jolimont)
- **Vendredi 13 avril : Les Grimpeurs**: Fabrication de chenilles
- **Jeudi 19 avril : Vacances scolaires pas atelier au centre social de Jolimont**
- **Vendredi 20 avril : Les Manipulateurs** : peinture

- Jeudi 26 avril: **Vacances scolaires pas atelier au centre social de Jolimont**
- Vendredi 27 avril: **Les Grimpeurs** : Composition de tableaux de fleurs séchées

### ➤ Le groupe des Songeurs (le jeudi) :

- Jeudi 12 avril: Atelier sensoriel autour de l'eau
- Jeudi 19 avril : Atelier sensori-moteur
- Jeudi 26 avril: Peinture
- Jeudi 3 mai: Atelier sensori-moteur
- Jeudi 10 mai: **Féié**

### ➤ Les ateliers Thématiques :

#### ▶ Le lundi :

- Lundi 9 avril : **Atelier thématique** : décoration de nœuds papillons de clowns
- Lundi 16 avril: **Atelier thématique** : fabrication de Tambours
- Lundi 23 avril : **Atelier thématique** : manipulation de cotillons, serpentins, chapeaux sur table lumineuse
- Le lundi 30 avril : **Atelier thématique** : peinture

#### ▶ Le mardi :

- Mardi 10 avril : **Atelier thématique** : décoration de nœuds papillons de clowns
- Mardi 17 avril: **Atelier thématique** : fabrication de Tambours
- Mardi 24 avril : **Atelier thématique** : manipulation de cotillons, serpentins, chapeaux sur table lumineuse
- Mardi 1<sup>er</sup> mai : **Féié**
- Mercredi 2 mai : Sortie au quai des Savoirs, Exposition « Mondo Minot »



***Nous vous informons qu'il n'y aura aucun atelier la semaine du 7 au 11 mai***

### ☞ LE BLOG :

Nous vous proposons ce mois-ci, un article sur : [« Marcher à quatre pattes : pourquoi c'est utile »](#)

Bonne lecture.

Bien cordialement,

L'équipe de Crèche and Do